

le Canada et la CE auront une meilleure idée de la marche à suivre.

Simultanément, le Canada a entrepris l'examen de ses propres programmes de R&D avec la Commission, afin que la CE puisse mieux comprendre les moyens et les forces du Canada en matière de R&D et que soient précisées les possibilités offertes aux entreprises de la Communauté pour bénéficier de tels programmes.

- (iii) Finalement, l'examen de la coopération actuelle, effectué l'an dernier et résumé dans le Programme de travail de 1989-1990, indique une nette augmentation des activités, grâce en partie aux nombreuses visites de chercheurs canadiens en Europe et grâce aux descriptions des activités de R&D de la CE, descriptions facilitées par la présence de représentants de la CE à divers ateliers tenus au Canada.

Des progrès notables ont été accomplis dans le secteur de l'énergie : travaux couronnés de succès dans la biomasse et percées importantes dans la coopération touchant la fusion thermonucléaire. L'évolution du secteur de l'environnement est elle aussi encourageante, surtout après les consultations de septembre 1989 sur l'environnement et après les visites d'experts canadiens en traitement des eaux usées au Centre commun de recherche d'Ispra. De nouveaux travaux sont proposés dans la recherche sylvicole (déperissement des forêts et nématode du pin). La coopération dans les domaines de la radiation et des déchets radioactifs s'est poursuivie de façon très satisfaisante. Le Canada et la Communauté discutent également d'autres formules de coopération dans le domaine de la recherche et du développement des garanties nucléaires. Pour les télécommunications et la technologie de l'information, les consultations tenues le 18 mai 1990 à Ottawa ont raffermi les bases de la coopération. À cet égard, le Canada songe à organiser la visite d'une importante mission industrielle de R&D dans la Communauté.